

Service : Informations sur les PME

RÉF | 425

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

Toute entreprise à but commercial doit s'inscrire à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE). En outre, pour exercer certaines activités indépendantes, l'entrepreneur doit disposer d'un agrément ou d'une autorisation et :

- satisfaire à certaines conditions préalables (âge, droits civils...) et
- remplir diverses formalités légales :
 - inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises,
 - identification à la TVA,
 - affiliation à une caisse d'assurances sociales pour travailleurs indépendants, ...

Certaines catégories d'indépendants doivent en plus remplir des formalités spécifiques.

Dans ce centre vous pourrez trouver des informations dans ces différents domaines :

- Statuts
- Formalités
- Accès à la profession (professions réglementées)...
- **Primes, interventions, subsides...**

Certification(s) visée(s)

Aucun

Type de formation

[Institutionnel](#)

ORGANISATION

Coût

Gratuit - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs**

Candidats à la création d'entreprise (ou toute personne intéressée)

Remarques

A travers ce lien, vous trouverez toutes les informations pertinentes relatives à l'entreprise <https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises>

EN PRATIQUE**Pour s'informer et
postuler**

Vous pouvez contacter le Contact Center, chaque jour ouvrable de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 par téléphone (numéro gratuit) : 0 800 120 33 ou directement le bureau compétent pour Bruxelles car ces matières sont régionalisées au 02 800 35 40

Organisme

SPF Economie - PME - Classes moyennes et énergie
Rue du Progrès 50
1210 Saint-Josse-ten-Noode
Tél: 02 277 51 11
<https://economie.fgov.be/>